

En 1962, environ 932 services urbains de transport entre bureaux de poste, succursales et bureaux auxiliaires faisaient la levée des boîtes et livraient les colis. Les 9,454 entreprises de transport par voie terrestre ont parcouru environ 54 millions de milles au cours de l'année. Les services de transport par voie terrestre sont exécutés à forfait. Le service postal côtier est également exécuté à forfait; en 1962, 29 entrepreneurs ont livré le courrier le long de la côte occidentale jusqu'à l'Alaska et le long de la côte orientale jusque dans le nord du Labrador.

Les grands bureaux de poste du Canada sont en quelque sorte des usines industrielles où le courrier est reçu, oblitéré, transporté et expédié par des moyens semi-automatiques. Le convoyeur, le plan incliné automatique et autres dispositifs augmentent le débit de courrier sans accroissement de personnel; tous les nouveaux grands bureaux sont pourvus du dernier équipement mécanique. A certains endroits, la livraison à domicile se fait par triporteur. Dans la plupart des villes on peut se procurer des timbres-poste en tout temps grâce à la présence de distributeurs automatiques, service auquel vient s'ajouter celui de la boîte installée en bordure de la route pour permettre à l'automobiliste de poster ses envois sans quitter sa voiture. Les mandats de poste, dont la valeur atteint 900 millions par année, sont vérifiés et comptabilisés à la machine électronique.

**Statistique des postes.**—Les tableaux 11 et 12 donnent le nombre de bureaux de poste ainsi que les recettes et dépenses des dernières années.

**11.—Bureaux de poste, par province, 31 mars 1958 et 1962**

Province	1958	1962	Province ou territoire	1958	1962
Terre-Neuve.....	641	660	Saskatchewan.....	1,310	1,266
Île-du-Prince-Édouard.....	105	107	Alberta.....	1,112	1,070
Nouvelle-Écosse.....	1,096	869	Colombie-Britannique.....	937	916
Nouveau-Brunswick.....	676	555	Yukon.....	16	20
Québec.....	2,413	2,414	Territoires du Nord-Ouest.....	36	40
Ontario.....	2,616	2,680	<b>Canada.....</b>	<b>11,768</b>	<b>11,401</b>
Manitoba.....	810	804			

**12.—Recettes et dépenses du ministère des Postes, années terminées le 31 mars 1958-1962**

NOTA.—Les chiffres depuis 1868 figurent au tableau correspondant des *Annuaire*s précédents, à compter de celui de 1911.

Année	Recettes brutes	Recettes nettes <sup>1</sup>	Dépenses <sup>2</sup>	Surplus (+) ou déficit (-)
	\$	\$	\$	\$
1958.....	177,492,783	152,919,881	153,319,782	-399,901
1959.....	183,380,508	157,630,336	157,803,478	-173,142
1960.....	193,659,715	167,629,053	165,792,339	+1,836,714
1961.....	202,003,790	173,645,658	178,371,716	-4,726,058
1962.....	213,517,994	183,678,936	185,019,700	-1,340,764

<sup>1</sup> Recettes brutes moins les commissions et allocations versées aux maîtres de poste et autres petites dépenses.  
<sup>2</sup> Sans le loyer des bureaux semi-urbains et urbains.

Les recettes d'exploitation brutes inscrites au tableau 12 découlent principalement de l'affranchissement (timbres-poste, papeterie affranchie et empreintes d'affranchisseuses). Le port est parfois payé en numéraire, sans timbres-poste, ni papeterie affranchie, ni empreintes. La valeur brute des timbres-poste et de la papeterie affranchie vendus durant 1961-1962 a atteint \$88,573,175 et les recettes provenant des empreintes et du port payé en numéraire par d'autres moyens se sont élevées à \$109,999,967.